

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

**MISSION LOCALE DES JEUNES
DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE**

Immeuble Le Belem
335 rue Vendémiaire
34000 MONTPELLIER

Mesdames, Messieurs les membres,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE DES JEUNES DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 25 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 6 de l'annexe des comptes annuels concernant le traitement des fonds dédiés.

4 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 25 février 2020 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

6 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

7 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

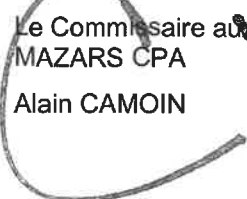
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Nicolas LEONEL

Fait à Pérols, le 18 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
MAZARS CPA



Alain CAMOIN

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:45

Page :1

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
LES CHARGES				
ACHATS			53 160,27	58 174,31
Electricité / Eau			13 717,09	15 480,26
Electricité	60611000		13 254,65	14 755,02
Carburant	60612000		30,00	42,20
Eau	60613000		432,44	683,04
Fourniture bureau & informatique			39 443,18	42 694,05
Fourn. d'entr. petit équip.	60630000		4 560,80	6 391,04
Petit Matériel Informatique	60631000		1 469,72	894,89
Petit Mat. Mob. de Bureau	60631100		498,99	650,41
Petit Matériel Communication	60631200		1 348,81	1 606,04
Petit Equipement pour Sites	60631300		372,42	1 318,56
Fournitures administratives	60640000		13 000,41	14 535,44
Frais de duplication	60641000		14 037,44	15 053,67
Brochures, Dépliants, cartes visite	60641500		4 154,59	2 244,00
Achats Etudes				
SERVICES EXTERIEURS			854 448,47	792 030,83
Prestations Partenaires			141 025,86	101 312,00
Prestataires IEJ	61120000		43 482,00	42 674,00
Prestataires GJ	61130000		29 006,00	55 268,00
Prestataires Santé	61140000		390,00	
Prestat. Formation Serv. Civique	61160000		4 186,00	3 370,00
Prestataires Fondations	61161000		5 500,00	
Prestataires Mobilité	61170000		47 795,86	
Prestataires PIC Repérage Invisibl	61180000		10 666,00	
Location Immobil. & chges locatives			415 575,56	401 400,51
Locations immobilières	61320000		368 971,84	361 589,82
Charges loc. & de co-propr.	61400000		46 603,72	39 810,69
Location matériels & Logiciels			100 641,24	101 833,27
Location photocopieurs	61352000		10 252,80	8 222,57
Location véhicule service	61353000		948,00	613,80
Adsl / Internet	61354000		21 776,22	26 153,13
Location machine à affranchir	61355000		2 145,06	2 087,59
Location Parcours 3 - IMILO	61355500		40 175,37	38 984,02
Location logiciel Figgo	61355600		3 220,80	3 131,72
Location logiciel PAGGA	61355700			287,76
Location téléphone	61357000		21 869,55	22 004,22
Abt Nom de domaine	61358000		253,44	348,46
Entretien véhicule			2 506,36	
Entretien & Réparation véhicule	61510100		2 506,36	
Entretien/Réparat./mainten. locaux			70 475,04	84 431,08
Entretien locaux	61500000		53 116,05	68 230,52
Tri sélectif	61501000		1 809,20	1 723,12
Entretien & Réparations	61510000		7 293,80	2 647,76
Entr. répar/biens immobil.	61520000			2 776,40
Maintenance	61560000		1 328,51	1 304,06
Maintenance Elis	61561000		3 335,73	3 359,32
Maintenance alarmes	61563000		3 591,75	4 389,90
Maintenance Informatique			63 034,81	43 854,99

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:45

Page :2

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
Maintenance informatique61552000			40 992,04	33 704,60
Maint. logiciels informatiques61553000			22 042,77	10 150,39
Primes d'assurances			9 258,77	8 075,61
Assurances multirisques61610000			9 111,77	8 075,61
Assurances personnel61615000			147,00	
Documentation			7 088,42	6 529,49
Documentation générale61810000			5 377,86	4 520,22
Journaux61811000			1 710,56	2 009,27
Dépenses Formation du personnel			44 842,41	44 593,88
Formations sur plan61830000				5 610,00
Formations hors plan61830100			27 605,95	17 118,00
Formation Période de prof61830200			17 236,46	14 263,85
Formation Contrat de prof61830300				1 793,40
Formation / DIF - CPF61831000				5 808,63
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			387 047,79	417 173,66
Personnel intérimaire, pers.détaché			2 992,69	13 419,94
Personnel intérimaire62110000				12 337,08
Personnel détaché ou prêté62140000			2 992,69	1 082,86
Personnel mis à disposition MTP 3M			142 649,07	153 325,00
Personnel mis à dispo Métropole62140100			142 649,07	153 325,00
Honoraires, Rémun. intermédiaires			97 583,09	83 120,76
Honoraires62260000			97 583,09	83 120,76
Publicité, Publication			270,37	16 358,37
Publicité, publicat., relations pub62300000				15 719,50
Divers (pourboires dons...)62380000			270,37	638,87
Transport			3 351,76	7 690,00
Transports/achats62410000			59,00	
Transports divers62480000			3 292,76	7 690,00
Déplacements, missions, réception			73 104,39	80 126,67
Frais km62501000			27 896,43	30 971,73
Parking/péage/Tram62501100			6 063,21	6 255,87
Repas restaurant62502000			4 848,16	7 483,99
Hôtel62503000			7 657,33	4 848,84
Voyages SNCF & déplacements62510000			6 107,59	7 585,81
Déménagement62550000			440,00	600,00
Missions62560000			12 052,00	4 963,96
Réceptions62570000			7 196,58	17 363,97
Réceptions parrainage62575000			843,09	52,50
Frais postaux			7 473,39	7 500,06
Frais postaux62600000			7 473,39	7 500,06
Frais de télécom et @			26 527,20	29 438,94
Téléphone62610000			14 369,55	15 132,93
Tél. mobiles62614500			7 038,76	8 612,18
E-MAILING PRO62614700			195,00	75,00
Abonnement borne62615000			4 923,89	5 618,83
Services et frais bancaires			11 547,63	7 829,16
Autres frais & commissions62780000			11 547,63	7 829,16
Cotisations liées à l'activité			21 548,20	18 364,76
Concours divers (cotisations)62810000			21 548,20	18 364,76

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:45

Page : 3

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:46

Page :4

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE			42 138,26	29 516,46
Créances			42 065,18	29 508,14
Créances de l'exercice	65410000		136,19	676,32
Créances des exercices antér.	65440000		41 928,99	28 831,82
Autres charges			73,08	8,32
Charges div. gestion courante	65800000		73,08	8,32
CHARGES FINANCIERES			5 141,33	10 864,69
Charges financières			5 141,33	10 864,69
Intérêts Pret15155590 (2015)	66116400			143,15
Intérêts Pret CC 16142200	66116500		43,39	114,31
Intérêt Prêt Cred. Mut 20243603	66116600		53,32	136,79
INTERET SUR PRET 100K-CMUT	66116700		431,75	204,06
Intérêts des comptes courants	66150000		4 134,37	10 264,18
Pertes/créanc. liées partic.	66400000		478,50	
Pertes de change	66600000			2,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES			993,71	76 797,11
Charges Exceptionn.			993,71	1 885,11
Charges exceptionnelles	67100000			1 148,61
Autres charg. exceptionnelles	67180000		610,11	
VNC immobilis. incorporelles	67510000			433,97
VNC immobilis. corporelles	67520000		383,60	302,53
Provision Charge exception. Litige				74 912,00
Dot/prov. risque & chges exc.	68750000			74 912,00
DOTATIONS AMORT. DEPRECIATION, PROV			156 111,10	196 217,48
Dotations Amort, des Immobilisat.			98 901,10	110 488,48
Dot/immob. incorporelles	68111000		5 857,06	5 561,65
Dot/immob. corporelles	68112000		93 044,04	104 926,83
Dotations aux provisions			57 210,00	85 729,00
Dot/risques & charg. d'exp.	68150000		57 210,00	51 229,00
Dot/prov. dép. créances	68174000			34 500,00
ENGAGT A REALISER S/RESS. AFFECTEES			290 290,00	299 548,00
Fonds dédiés Garantie Jeunes			290 290,00	299 548,00
Fonds dédiés Garantie Jeunes	68940100		290 290,00	299 548,00
TOTAL CHARGES			6 169 955,46	5 943 567,50
EXCEDENT DE L' EXERCICE			779 846,21	79 651,63
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS EN NATURE			62 573,00	75 267,20
Personnel et Locaux			62 573,00	75 267,20
MAD gratuite Locaux METROPOLE	86101000		17 573,00	17 573,00
M.A.D. de Personnel Pôle Emploi	86410000		45 000,00	45 000,00
M.A.D. de Personnel Orange	86411000			12 694,20
TOTAL GENERAL			7 012 374,67	6 098 486,33

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:46

Page :5

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
LES PRODUITS				
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			5 271 285,34	4 725 621,50
Etat CPO			3 609 019,00	1 720 089,00
ETAT-DIRECCTE CPO	74110000		3 609 019,00	1 720 089,00
Garantie Jeune (subv. principale)			173 405,00	1 536 907,00
ETAT DIRECCTE G. JEUNES	74111300		173 405,00	1 536 907,00
Métropole Montpellier 3M			633 090,00	633 090,00
METROPOLE-Subv. Fonctionnement	74134100		633 090,00	633 090,00
Conseil Départ. 34			80 000,00	80 000,00
DEPT/CD34-ACCOMPAGNEMENT JEU	74141000		80 000,00	80 000,00
Région Occitanie AIOA			315 326,00	312 428,00
REGION- AIOA+TAF	74131000		315 326,00	312 428,00
Pôle Emploi co-traitance			460 445,34	443 107,50
Pôle Emploi-Délégation PPAE	74122100		460 445,34	443 107,50
CG 34 subvention				
SUBVENTIONS ACTIVITES SPECIFIQUES			848 087,64	637 390,93
Subventions Etat			192 781,88	109 362,00
ETAT-DIRECCTE-DDCS/Parrainages	74213000		48 800,00	43 005,00
ETAT-DDCS/QPV+Serv.Civiques	74213100		30 000,00	27 500,00
ETAT-DDCS/platef. Services civiques	74213130			8 000,00
PIC REPERAGE INVISIBLES	74213140		92 088,00	
ETAT-DDCS-FIPD-PJJ/PPSMJ-Q.Maj/Min	74215000		21 893,88	30 857,00
Subv. Conseil Régional Occitanie			98 809,50	49 226,00
Région- Point Ecoute	74230900		23 750,00	29 226,00
REGION Commissions insertion	74230910		20 000,00	20 000,00
REGION MOBILITE	74230911		52 459,50	
Région Handicap	74231400		2 600,00	
Subvention Métropole MTP 3M			25 000,00	22 500,00
Métropole Commissions Insertion QPV	74230100		20 000,00	20 000,00
Métropole FAJ3M - PAEJ	74230200		5 000,00	2 500,00
Subventions FSE			463 490,14	415 034,93
EUROPE-FSE/IEJ-ADIR	74291000		463 490,14	415 034,93
Subvention Fondations			18 500,00	11 625,00
Fondation Fce Un toit sur mois	74213401		2 500,00	
Fond Fce Souffrance psy	74213402		6 000,00	
Autres Organismes Privés/Fond. Fce	74213600			11 625,00
Autres Organismes /Fondation Orange	74213620		10 000,00	
Subventions Organ.Publics Nationaux			49 506,12	29 643,00
Subvention ARS	74211100		15 000,00	21 500,00
CPAM 34-Bilan Santé	74211200		30 000,00	
A.ORG. PUBLIC/CAF Promeneurs Net	74221000			3 000,00
ARML SPIP Accpt J. détenus	74225200		4 506,12	5 143,00
Ss-Total SUBV. PRINCIP+SPECIF.			6 119 372,98	5 363 012,43
AIDES RECUES SUR LES CONTRATS AIDES			177 941,49	206 135,79
Aides ASP : CAE - EAV - SERV.CIVQ			177 941,49	206 135,79
ETAT-ASP/Aides CAE	74310000		46 198,39	46 793,34
ETAT-ASP/Aides EAV	74320000		67 504,99	101 633,52

Impression provisoire

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Premium 5.03

Date de tirage 20/02/20

à 16:14:46

Page :6

Détail des postes				Au 311219	Au 311218
ETAT-ASP/Aides à l'Embauche	74330000			167,00	2 332,00
POLE EMPLOI -contrat génération	74340000			6 097,82	8 000,00
ETAT-ASP/ Aides Services civiques	74350000			47 973,29	38 616,93
ETAT-ASP/Rbt Formation serv civiq	74350100			10 000,00	7 760,00
REGION PRIME EMB.APPRENTIS	74360000				1 000,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION				35,23	12,62
Frais de gestion FAJ					
Produits de gestion courante				35,23	12,62
Pdts divers de gest. courante	75800000			35,23	12,62
PRODUITS FINANCIERS				515,39	275,96
Produits financiers				515,39	275,96
Autres produits financiers	76800000			515,39	275,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS				201 596,99	33 631,20
Produits Exceptionnels				201 596,99	33 631,20
Produits exceptionnels	77100000				6 999,00
PROD. EXCEPTION. TAXE APPRENTIS.	77181000			15 034,65	
Produits sur exercice antérieur	77200000			182 613,91	26 632,20
Quote-part subv. invest/rés.	77700000			3 948,43	
REPRISE DOT AMORT. PROV. DEPRECIATI				102 280,00	112 663,90
Reprise Amort., prov.d'exploitation				102 280,00	48 200,00
Repr/risques & charg. d'exp.	78150000			67 780,00	48 200,00
Repr/prov. dép. créances	78174000			34 500,00	
Reprise Amort., prov.exceptionnel.					64 463,90
Repr/prov. risque & chges exc.	78750000				64 463,90
REPRISE FONDS DEDIES				299 548,00	213 124,00
Report subventions non utilisées				299 548,00	213 124,00
Report des subv. non utilisées	78940000			299 548,00	213 124,00
TRANSFERTS DE CHARGES				48 511,59	94 363,23
Autres Transferts de charges				28 694,45	27 131,68
Transferts charges d'exploit.	79100000			1 260,35	133,00
Rembourst Frais Deplct COJ	79101000				591,10
Refacturation frais à ANDML	79101100			1 992,44	
Agefiph	79130000				2 000,00
Ijss	79150000			-1 171,55	2 763,41
Prévoyance	79151000			26 613,21	21 644,17
Remboursements OPCA				19 817,14	67 231,55
Rembt Uniformation	79140000				10 710,99
Rembt Uniformation autre AC	79140200			2 169,21	1 829,87
Rembt Unifomat Période & Cont Pro	79140210			17 513,52	16 806,02
Rembt Uniformation Tutorat	79140211				1 380,00
Rembt Uniformation s/DIF-CPF-BC-VAE	79140300			134,41	36 504,67
TOTAL PRODUITS				6 949 801,67	6 023 219,13
DEFICIT DE L'EXERCICE					

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			62 573,00	75 267,20
Mises à Disposition gratuites			62 573,00	75 267,20
Locaux Métropole	87100000		17 573,00	17 573,00
Personnel Pole Emploi	87300000		45 000,00	45 000,00
Personnel Orange	87400000			12 694,20
TOTAL GENERAL			7 012 374,67	6 098 486,33

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	31 633,89	22 622,45	9 011,44	11 337,58
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	31 633,89	22 622,45	9 011,44	11 337,58
Concess. & droits sim. brev20500000	31 633,89		31 633,89	30 553,67
Amort. concessions droits sim. brev28050000		22 622,45	-22 622,45	-19 216,09
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	644 135,34	487 812,88	156 322,46	195 935,58
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	644 135,34	487 812,88	156 322,46	195 935,58
Instal. génér. agenc. amgts21810000	211 305,85		211 305,85	196 554,90
Matériel de transport21820000	6 500,00		6 500,00	6 500,00
Matériel de bureau & infor.21830000	253 560,91		253 560,91	241 549,51
Mobilier21840000	172 768,58		172 768,58	151 507,10
Amort. Intl.agenc. amgts28181000		163 607,73	-163 607,73	-127 371,23
Amort. mat. transport28182000		3 074,89	-3 074,89	-908,22
Amort. Matériel de bureau & infor.28183000		217 779,91	-217 779,91	-194 241,71
Amort. mobilier28184000		103 350,35	-103 350,35	-77 654,77
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	70 605,80		70 605,80	72 887,97
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	8 680,25		8 680,25	21 320,84
Autres titres26180000	8 680,25		8 680,25	21 320,84
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	61 925,55		61 925,55	51 567,13
Dépôts versés27510000	61 765,55		61 765,55	51 407,13
Cautionnements versés27550000	160,00		160,00	160,00
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	746 375,03	510 435,33	235 939,70	280 161,13
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Créances	839 987,70		839 987,70	1 880 430,73

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
Fournisseurs débiteurs	3 047,15		3 047,15	2 722,68
<i>Frs avances & acomptes/comm.</i> 40910000	3 047,15		3 047,15	2 722,68
Personnel et comptes rattachés	11 637,47		11 637,47	35 258,38
<i>Personnel rémunérations dûes</i> 42100000				220,05
<i>Titres restaurant</i> 43740000				693,00
<i>RBT FRAIS COJ JPB A RECEVOIR</i> 46870100	591,10		591,10	1 072,33
<i>PREVOYANCE A RECEVOIR</i> 46870900	4 063,24		4 063,24	4 617,21
<i>IJSS CPAM A REC.</i> 46871100	2 923,45		2 923,45	6 941,04
<i>Uniformation Rbt à recevoir</i> 46874000	4 059,68		4 059,68	21 714,75
Subventions à recevoir	821 752,70		821 752,70	1 783 110,67
<i>Etat</i> 46110000	225 000,00		225 000,00	528 000,00
<i>FSE</i> 46110100	306 961,48		306 961,48	978 371,67
<i>CONSEIL REGIONAL AIOA</i> 46330100	157 663,00		157 663,00	220 585,40
<i>CONSEIL REGION. POINT ECOUTE</i> 46330200	40 375,00		40 375,00	45 125,00
<i>REGION - COMMISSIONS INSERTIONS</i> 46330400	40 000,00		40 000,00	20 000,00
<i>REGION MOBILITE</i> 46330500	25 852,00		25 852,00	
<i>REGION HANDICAP</i> 46330600	5 000,00		5 000,00	
<i>ARS</i> 46331000	6 000,00		6 000,00	6 000,00
<i>Fondation de France</i> 46350000	12 000,00		12 000,00	3 000,00
<i>FONDATION ORANGE</i> 46350200				10 000,00
<i>CAF</i> 46371200				3 000,00
<i>METROPOLE MTP</i> 46380100	2 000,00		2 000,00	2 500,00
<i>ARML</i> 46380200	901,22		901,22	1 028,60
<i>Dépréciation autres cptes débiteurs</i> 49670000				-34 500,00
Autres créances	3 550,38		3 550,38	59 339,00
<i>Etat produits à recevoir CITS</i> 44870000				54 326,00
<i>Produits à recevoir</i> 46870000	3 550,38		3 550,38	5 013,00
Trésorerie	1 868 913,96		1 868 913,96	201 601,01
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 868 913,96		1 868 913,96	201 601,01
<i>Crédit Coopératif</i> 51210000	1 764 872,59		1 764 872,59	177 046,88
<i>Crédit Mutuel</i> 51230000	27 689,83		27 689,83	24 090,69
<i>LIVRET A ASSO - 87630323579</i> 51251000	76 351,54		76 351,54	463,44
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	2 708 901,66		2 708 901,66	2 082 031,74
Charges constatées d'avance	42 120,02		42 120,02	41 807,20
Charges constatées d'avance	42 120,02		42 120,02	41 807,20
<i>Charges constatées d'avance</i> 48600000	31 333,08		31 333,08	41 807,20
<i>CCA S/Cptes 4886...</i> 48601000	10 786,94		10 786,94	
TOTAL III - COMPTES REGULARISATION	42 120,02		42 120,02	41 807,20
ACTIF - TOTAL GENERAL (I à III)	3 497 396,71	510 435,33	2 986 961,38	2 404 000,07

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
LES FONDS ASSOCIATIFS				
Réserves de Trésorerie			380 629,99	300 978,36
Réserves de Trésorerie			380 629,99	300 978,36
Réserves de trésorerie	10683000		380 629,99	300 978,36
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			779 846,21	79 651,63
Résultat de l'exercice			779 846,21	79 651,63
Subventions d'investissement				3 948,43
Subventions d'investissement				3 948,43
Subv. équip. Département	13130000			3 948,43
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I) - FONDS ASSOCIATIFS			1 160 476,20	384 578,42
LES FONDS DEDIES				
Fonds Dédiés			290 290,00	299 548,00
Fonds Dédiés			290 290,00	299 548,00
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	19400000		290 290,00	299 548,00
TOTAL (II) - FONDS DEDIES			290 290,00	299 548,00
LES PROVISIONS				
Provisions pour risques			132 122,00	142 692,00
Provisions pour personnel			74 912,00	74 912,00
Prov/litiges	15110000		74 912,00	74 912,00
Autres provisions pour risques			57 210,00	67 780,00
Autres prov. pour risques	15180000		57 210,00	67 780,00
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III) - PROV RISQUES & CHARG			132 122,00	142 692,00
LES DETTES				
Emprunts et dettes financières			55 182,82	133 851,31
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			55 182,82	133 851,31
PRET CREDIT COOP. 16142200 (2017)	16411300		2 369,81	30 768,06
PRET C.MUT 202436 03	16411400		2 797,53	19 533,61
PRET CREDIT MUTUEL 100K€	16411500		49 999,96	83 333,32
Int. cour/empr. établ. créd.	16884000		15,52	31,07
Intérêts courus à payer	51860000			185,25
Dettes Fournisseurs			264 380,12	455 502,84
Dettes fourniss. & cptes rattachés			264 380,12	455 502,84

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
Fournisseurs40100000 Fourniss. FRAIS SAL.40110000 Frs HONORAIRES40120000 Frs factures non parvenues40810000 Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales Comités d'entreprise42200000 Personnel oppositions42700000 Dettes prov/congés payés42820000 Indemnités précarité courues42821500 Pers. autres charges à payer42860000 Cotis. URSSAF43100000 Cotis.Retraite IRCANTEC43730000 Cotis. cais. Rafp43731000 Cotis. cais. Cnracl43732000 Cotis. cais. retr. KLESIA43733000 MUTUALIA-HELIUM43734300 AMETRA - MED.TRAVAIL43735000 VAUBAN HUMANIS PREVOYANCE43751000 Charges sociales sur congés à payer43820000 Charges soc /indemnités précarité43821500 Org. soc. charges à payer43860000 Uniformalion43861000 PRLVT A LA SOURCE44210000 ETAT - EFFORT CONSTRUCTION44860100 ETAT - TAXE SUR SALAIRES44861000 Autres dettes Autres dettes AGGLO MONTPELLIER46380000 Créditeurs Débiteurs Divers46720000 PARTENAIRES SANTE46721000 PARTENAIRES I.E.J.46721300 PARTENAIRES GARANTIE JEUNES46721400 PARTEN. SERVICE CIVIQUE46721500 PARTENAIRES MOBILITE INTERNAT.46721600 CAP PARTENAIRES IEJ ADIR46861100 C.A.P. PARTENAIRES FORMATION CIV46861300 C.A.P. PARTENAIRES PIC Invisibles46861400 C.A.P. PARTENAIRES MOBILITE ERAS46861500 TOTAL (IV) - TOTAL DETTES Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance48700000 TOTAL (V) - COMPTES REGULARISATION PASSIF TOTAL GENERAL (I à V)			222 316,74 8 990,99 17 382,00 15 690,39 581 654,04 581 654,04 5 507,71 127 340,00 22 636,00 90 000,00 98 799,00 11 749,11 96,00 8 187,12 7 051,45 28 838,86 14 553,29 21 423,26 56 240,00 9 998,00 2 056,52 46 817,00 4 349,00 11 488,72 14 523,00 91 431,20 91 431,20 33 532,00 670,50 390,00 6 859,20 5 028,50 2 766,00 7 940,00 9 953,00 100,00 10 666,00 13 526,00 992 648,18 411 425,00 411 425,00 411 425,00 2 986 961,38	97 516,11 8 497,45 349 489,28 450 618,36 450 618,36 6 094,51 -319,70 102 070,00 26 755,00 106 237,00 11 341,99 66,00 7 925,28 6 107,65 24 192,64 13 226,08 19 911,35 46 952,00 12 307,00 419,00 56 148,00 11 184,56 63 719,00 63 719,00 33 532,00 795,00 12 626,00 14 301,00 780,00 1 685,00 1 103 691,51 473 490,14 473 490,14 473 490,14 2 404 000,07

Impression provisoire

ANNEXE COMPTABLE

Exercice clos au 31/12/2019

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Ces éléments d'informations ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

OBJET SOCIAL

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole (MLJ3M) a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Dans ce cadre, elle facilite l'accès à l'emploi des jeunes résidant sur le territoire de la métropole de Montpellier. Pour ce faire, elle accueille, repère les demandes, détecte les besoins des jeunes et les analyse afin de leur permettre de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées par ces derniers, dans tous les domaines de la vie quotidienne pouvant constituer des freins au parcours d'insertion (formation, logement, santé, etc...).

L'association s'associe à l'élaboration et contribue à la mise en œuvre de la politique générale d'insertion décidée par l'Etat, Montpellier Méditerranée Métropole et les collectivités territoriales.

La mission locale participe activement à la construction et l'animation de politiques locales d'insertion et de développement de l'emploi ainsi qu'au développement local.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été élaborés et sont présentés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG) et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la nouvelle réglementation dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Comme pour les exercices précédents, les frais d'acquisitions des immobilisations (droits de mutations, frais d'actes, commissions...) et frais des emprunts éventuels ne sont pas incorporés au coût de nos actifs.

La circulaire du 12 octobre 2007 constitue le texte de référence comptable et financier des Missions Locales.

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent pas de modifications tant au niveau de l'organisation des comptes que des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. LES IMMOBILISATIONS

Les biens immobilisés sont amortis de la manière suivante :

	<i>Durée amortissement</i>	<i>Mode</i>
Licences - logiciels	3 ans	Linéaire
Installations, agencements, aménagement.	de 3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel bureau et informatique	de 2 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 ans	Linéaire

ETAT DES IMMOBILISATIONS					
	Valeur brute début exercice	Variations			Valeur brute fin exercice
		Augmentation	Virement Cpte à cpte	Diminution	
Immobilisations incorporelles	30 554	3 531		-2 451	31 634
Licences - Logiciels	30 554	3 531		-2 451	31 634
Immobilisations corporelles	596 112	53 815		-5 791	644 135
Installations, aménagements	196 555	14 751			211 306
Matériel de transport	6 500				6 500
Matériel bureau et informat.	241 550	17 802		-5 791	253 561
Mobilier de bureau	151 507	21 261			172 769
Immobilisations financières	72 888	10 358		-12 641	70 606
Titres	21 321			-12 641	8 680
Autres titres immobilisés					
Dépôts et cautions versées	51 567	10 358			61 926
TOTAL GENERAL	699 553€	67 704 €		-20 882 €	746 375 €

2. LES AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS					
	Valeur	Variations			Valeur
	début exercice	Augmentation	Virement cpte à cpte	Diminution	fin exercice
Immobilisations incorporelles	19 216	5 857		-2 451	22 622
Licences - Logiciels	19 216	5 857		-2 451	22 622
Immobilisations corporelles	400 176	93 044		-5 407	487 813
Installations, aménagements	127 371	36 237			163 608
Matériel de transport	908,22	2 167			3 075
Matériel bureau et informatique	194 242	28 945		-5 407	217 780
Mobilier de bureau	77 655	25 696			103 350
TOTAL GENERAL	419 392€	98 901 €		-7 858 €	510 435 €

3. LES PROVISIONS

PROVISIONS				
	Montant	Variations		Montant
	début exercice	Dotations	Reprises	fin exercice
Provisions pour risques et charges	142 692	57 210	-67 780	132 122
Provision pour litiges	74 912			74 912
Provisions pour risques et charges	67 780	57 210	-67 780	57 210
Provisions pour dépréciation	34 500	0	-34 500	0
Sur immobilisations	0	0	0	0
Sur créances	34 500	0	-34 500	0
Prov. Risques Pt Ecoute 2016+2017	28 500		-28 500	0
Prov. Risques FOND FCE /Accès aux soins	3 000		-3 000	0
Prov. Risques CPAM/Promeneurs du Net	3 000		-3 000	0
TOTAL	177 192€	57 210 €	-102 280 €	132 122 €
- exploitation 57 210 -102 280				
Dont dotations et reprises : - financières 0 0				
- exceptionnelles 0 0				

- La provision pour litige concerne un prud'homme en cours pour 74 912€, charges sociales et fiscales comprises correspondant à la demande du salarié.
- La provision pour risque concerne une baisse éventuelle de la subvention FSE/IEJ 2019 pour 57 210€.
- La reprise sur provision pour risque de 67 780€ concerne la subvention FSE/IEJ 2018, suite au contrôle des services du Pôle FSE, conformément au rapport CSF en date du 18/11/2019.
- La reprise pour dépréciation de créances pour 34 500€ concerne des subventions spécifiques sur des actions Santé datant de 2016 et 2017 qui ont été passées en perte sur l'exercice 2019.

4. LES PRODUITS A RECEVOIR ET LES CHARGES A PAYER

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER		
	31/12/2019	31/12/2018
Produits à recevoir		
Subventions à recevoir	821 753	1 817 611
Organismes sociaux - produits à recevoir	11 637	34 345
Autres produits à recevoir	3 550	59 339
Total	836 941	1 911 295
Charges à payer		
Fournisseurs factures non parvenues	15 690	349 489
Provision pour congés payés et RTT	127 340	102 070
Provision pour prime Pouvoir d'achat « prime Macron »	90 000	0
Provision pour prime précarité + autres primes	22 636	26 755
Provision pour charges sur congés payés et RTT	56 240	46 952
Provision pour charges sur prime précarité + autres primes	9 998	12 307
Charges sociales et fiscales à payer	79 234	67 752
Autres charges à payer	34 245	1 685
Intérêts courus sur emprunts	16	31
Commissions bancaires	0	185
Total	435 399€	607 226€

5. LES PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE (PCA / CCA)

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE		
	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	411 425	473 490
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total P. C. A.	411 425	473 490
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	42 120	41 807
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total C. C. A.	42 120€	41 807€

- Les Produits Constatés d'Avance s'élèvent à 411 425€. Ils correspondent aux subventions couvrant plusieurs exercices, dont les actions seront poursuivies et finalisées sur la période 2020 à 2022 :
- 357 912€ PIC Repérage du public invisible 2020 – 2021 (Etat)
 - 21 613€ Mobilité internationale 2020 (Région)
 - 12 500€ Logement 2020 – 2022 (Fondation de France)
 - 12 000€ Santé 2020 – 2021 (Fondation de France)
 - 7 400€ Handicap 2022 (Région)

- Les Charges Constatées d'Avance s'élèvent à 42 120€. Il s'agit de charges de fonctionnement engagées et comptabilisées dans l'année, se rapportant à l'année 2020.

6. LES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES				
	Fonds à engager en début d'exercice (Au titre de la GJ 2018)	Utilisation en cours d'exercice (En 2019, au titre de la GJ 2018)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (Au titre de la GJ 2019)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (Au titre de la GJ 2019)
Garantie Jeunes	299 548	299 548	290 290	290 290€
Total	299 548	299 548	290 290	290 290€

Les **Fonds dédiés** s'élèvent à **290 290€**. Ils correspondent à la part de la subvention affectée au dispositif Garantie Jeunes qui n'a pas encore été utilisée, conformément à l'engagement pris par la ML d'accompagner les jeunes sur une période de 12 mois.

La CNCC estime que l'engagement d'accompagnement pris par les Missions Locales envers le jeune et courant au-delà de l'exercice, doit être inscrit en Fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

Les Fonds dédiés seront intégralement consommés en 2020 (N+1).

7. LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel dégagé sur l'exercice s'élève à 200 603€ :

- 201 597€ de produits exceptionnels
- 994€ de charges exceptionnelles

Les produits sur exercices antérieurs de 183K€ concerne le coût de la RH 2016 mis à disposition par la Métropole dont la facturation n'a débutée effectivement qu'en 2017.

La taxe d'apprentissage versée à la structure s'élève à 15K€

La reprise de la subvention d'investissement s'élève à 4 K€ pour du matériel devenu obsolète.

Les charges exceptionnelles concernent des pénalités de retard et des immobilisations devenues obsolètes.

8. LES MISES A DISPOSITION GRATUITES

Les mises à dispositions gratuites sont inscrites pour **62 573€** en pied de page du compte de résultat et demeurent sans incidence sur le résultat de l'exercice.

- | | | |
|------------------------------|-------------|---------|
| • Métropole de Montpellier : | - Locaux | 17 573€ |
| • Pôle emploi : | - Personnel | 45 000€ |

9. LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement, comptabilisées en fonds propres, ont fait l'objet d'une reprise au niveau du compte de résultat.

AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

- **Effectif au 31/12/2019**

L'effectif de la structure s'établit à **119 salariés**, représentant un ETP de **111,21**.

Avec le personnel mis à disposition, l'effectif est de 123 personnes, représentant un ETP de 115,21.

- **Engagements de retraites**

Les engagements de retraites ont été externalisés pour 16 K€ (valeur d'origine 2005).

Le montant actualisé au 31 décembre 2019 a été évalué à **319 189€**.

Aucune charge n'a été constatée et aucun versement complémentaire n'a été effectué en 2019.

- **Rémunérations versées aux trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés**

Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Bureau de la ML durant l'exercice 2019.

Les rémunérations des trois plus hauts cadres salariés s'élèvent à 173 958€.

- **Les créances constatées dans nos comptes sont à moins d'un an :**

Créances Personnel et comptes rattachés	11 637€
Subventions	821 753€
Autres créances	3 550€

- **Les dettes constatées dans nos comptes sont à moins d'un an :**

Fournisseurs et comptes rattachés : 264 380€ (*dont 248 690€ de dettes fournisseurs*)

Dettes fiscales et sociales : 581 654€

Autres dettes : 91 431€ (*dont 22 984€ de dettes Partenaires sur les actions des dispositifs IEJ, GJ, Services civiques, Mobilité internationale et Santé*)

- **Les emprunts remboursés au cours de l'exercice :**

Année de souscription	Ets. Bancaire	K emprunté	Solde K au 31/12 N-1	K remboursé en N	K restant dû au 31/12/2019 (I/C exclus)	K restant dû < 1 an	K restant dû 2 à 5 ans	K restant dû > 5 ans	Intérêts courus au 31/12/19
2017	C COOP	85 000,00	30 768,06	28 398,25	2 369,81	2 369,81	0,00	0,00	0,07
2017	C.MUT	50 000,00	19 533,61	16 736,08	2 797,53	2 797,53	0,00	0,00	1,01
2018	C.MUT	100 000,00	83 333,32	33 333,36	49 999,96	33 333,36	16 666,60	0,00	14,44
-		235 000,00	133 634,99	78 467,69	55 167,30	38 500,70	16 666,60	0,00	15,53